

République Française
Département Cher
Commune de LIMEUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	6

Vote
A l'unanimité
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de BOURGES
Le : 05/03/2026
Et
Publication sur le site
<http://limeux-berry.fr>

L'an 2026, le 2 Mars à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/02/2026.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : FAILLOT Benoit, RAYMOND Philippe, ROTINAT Julien

Excusé(s) : Mme DELAGE Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, GRESSETTE Romain

Absent(s) : M. PILORGET Franck

A été nommé(e) secrétaire : Mme PAIRAULT Elodie

01_2026 – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);

Vu le Code des juridictions financières;

Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963,

Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;

Vu le Compte Financier Unique de la commune de LIMEUX;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU;

Considérant que, dans ce cadre, Mr le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Mme MOREL Angélique, 1ère Adjointe;
Considérant le CFU présenté et résumé comme suit;

LIMEUX – MAIRIE DE LIMEUX – CFU – 2025

INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	316228,03	138328,4	454556,43
	Recettes réalisées (1)	B	169195,06	150613,8	319808,86
	Restes à réaliser	C	27132,45	0	27132,45
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	404731	362704	767435
	Dépenses réalisées (1)	E	285659,13	127290,19	412949,32
	Restes à réaliser	F	27471,96	0	27471,96
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations budgétaires (+/-)	G=B-E	-116464,07	23323,61	-93140,46
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+ /-)	H	88502,97	224375,6	312878,57
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G+H	-27961,1	247699,21	219738,11
Différences entre les restes à réaliser		I=C-F	-339,51	0	-339,51
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G+H+I	-28300,61	247699,21	219398,6

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Monsieur le MAIRE étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune de LIMEUX
- DONNE pouvoir à M. le MAIRE pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 03/03/2026

Le Président
Mme MOREL Angélique



Secrétaire de séance
Mme PAIRAULT Elodie



Publicité des actes de la commune par voie électronique le 05/03/2026